

belmontinfo

N°5-2022

EDITO



CARPE DIEM !

Lundi 3 janvier, jour de rentrée et premier jour de travail de cette nouvelle année 2022.

La porte de mon bureau franchie... RAS! Tout est là, tel que j'ai laissé les choses le 23 décembre en fin de journée lorsque j'ai quitté les lieux!

Imaginez : des piles de dossiers qui m'attendent bien sagement et qui n'en ont que faire que nous ayons changé d'année; des piles de documents à classer; des cahiers de notes manuscrites – un pour chaque dicastère et d'autres qui concernent des sujets transversaux; des classeurs de la législature précédente certes, bien rangés dans une armoire, ce qui donne l'illusion qu'ils ne sont plus vraiment là... mais ce n'est qu'un subterfuge; mes petites boîtes de classement « à suivre et en cours » prêtes à déborder à tout instant! J'arrête là. On n'est pas loin du chaos!

Je prends une grande respiration, il faut RELATIVISER : ma boîte mail est presque vide, j'ai tout traité avant de reprendre, ouf! Pas de séance de Municipalité ce lundi de rentrée, j'ai donc le temps de m'occuper de l'immense pile de courrier en attente et de tout ce qui doit être fait dans la journée, ouf! Seulement six séances agendées cette semaine, ouf! Et vendredi après-midi est complètement libre, je vais pouvoir trier, jeter, ranger, réorganiser, ouf!

Parmi les résolutions les plus prisées au passage d'une nouvelle année, on trouve entre autres : perdre du poids, arrêter de fumer, arrêter de boire, passer plus de temps avec sa famille, faire du sport, profiter plus de la vie et... s'organiser pour plus d'efficacité!

Dans ma chronique de décembre, je vous parlais de « *buller* », de passer du temps avec les personnes qui nous sont chères, de se ressourcer et de lâcher prise afin de reposer notre esprit. Alors en ce début d'année 2022, c'est décidé, j'arrête de me mettre la pression et ma bonne résolution c'est, d'arrêter d'en prendre! Je me fais confiance, parce que le plus important c'est d'être en accord avec soi-même et de faire toujours le mieux possible : se lever chaque matin et de pouvoir se dire « *ouf, tout va bien, une chose après l'autre, demain est un autre jour et le soleil se lèvera aussi* ».

Alors, au plaisir de vous rencontrer ou de vous retrouver toutes et tous en cette année 2022 que je vous souhaite douce, sereine, remplie de bonheur et de réussite, mais surtout en santé parce que c'est essentiel à tout le reste.

CARPE DIEM !

Nathalie Greiner
Syndique

Prochaine date de parution
10 février 2022



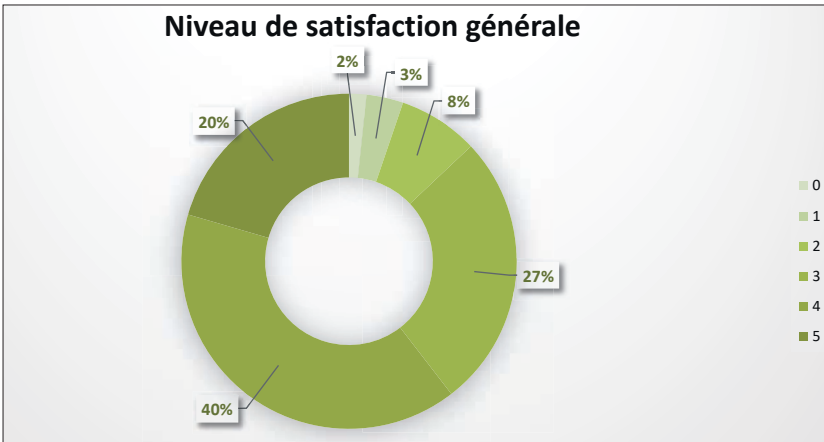
Municipalité Sondage d'opinion auprès de la population de Belmont-sur-Lausanne

La Municipalité de Belmont a souhaité profiter du début de cette nouvelle législature pour effectuer un sondage d'opinion auprès de sa population. L'objectif de cette enquête est de savoir comment nos habitantes et habitants jugent l'action de leurs autorités, quelles sont leurs préoccupations et de mieux connaître leurs attentes en matière de développement communal.

Comme il s'agissait d'une première, l'incertitude régnait quant au niveau de participation à un tel sondage. Nous avons donc été agréablement surpris de recevoir quelque 480 réponses, pour une demande faite à 1700 foyers. Cet échantillon de réponses nous réjouit et constitue une bonne représentativité de l'opinion de nos citoyennes et citoyens.

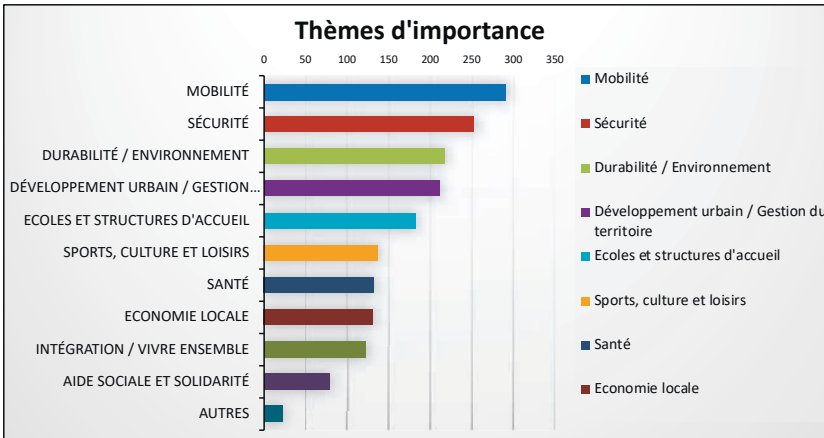
Le questionnaire était composé à la fois de questions fermées (avec une réponse de type oui/non ou sous forme de note de 1 à 5) et de questions ouvertes (permettant l'expression de commentaire ou de critique).

Le premier constat que nous pouvons faire, sur la base des réponses reçues, est que le niveau de satisfaction générale est plutôt bon, avec 60% des réponses nous attribuant une note entre 4 et 5 (voir graphe ci-joint).



Ce niveau de satisfaction se confirme pour l'ensemble de notre sondage, quel que soit le thème abordé, la moins bonne note obtenue étant une moyenne de 3,13 à la question concernant la durabilité de la commune.

Le graphe ci-dessous indique les thèmes sociétaux considérés comme les plus importants pour nos habitantes et habitants.



Le thème qui arrive en tête du classement est celui de la mobilité, ce qui correspond également au thème ayant fait l'objet du plus grand nombre de commentaires (199).

Selon leurs réponses les Belmontaises et Belmontais souhaiteraient des fréquences plus élevées de nos lignes de transport public, une meilleure couverture du territoire nord de la commune, une ligne directe avec le centre de Lausanne.

En deuxième position, on trouve le thème de la sécurité et cela explique peut-être pourquoi nos concitoyennes et concitoyens ont choisi de s'établir dans notre commune. En effet, plus de 90% des sondés se sentent très en sécurité à Belmont (note de 4 ou 5 sur un total de 5).

Les sondés ont notamment sollicité une plus grande présence policière (plus de patrouilles visibles) et l'intensification des contrôles de vitesse dans les zones 30 km/h.

Sur la troisième marche du podium, on trouve la thématique environnementale, avec une population soucieuse de disposer des moyens nécessaires au recyclage efficace des déchets et à une transition rapide vers des énergies renouvelables.

Les mots les plus cités pour qualifier la vie à Belmont sont : « *calme* » et « *tranquillité* », suivi d'« *agréable* » et « *conviviale* ». Viennent ensuite « *sécurité* », « *familiale* », « *nature* », « *accueillante* » et « *sympathique* ».

Le seul mot à caractère péjoratif qui apparaît dans le top 30 est le mot « *cité-dortoir* » lié probablement au fait que notre commune se trouve à proximité de grandes villes comme Lausanne ou Pully ce qui, par ailleurs, est également un atout et peut également renforcer son attrait.

Notre sondage a fait l'objet de nombreux commentaires, demandes et suggestions qu'il n'est pas possible de retranscrire ici en détail, mais sur lesquels nous aurons le plaisir d'échanger avec notre population à l'occasion d'une rencontre d'ores et déjà fixée au mercredi 16 février à 20h à la grande salle de Belmont (sur présentation du certificat Covid et sous réserve de nouvelles mesures qui viendraient à être décidées par l'OFSP ou le canton d'ici là).

Nous tenons à présenter nos chaleureux remerciements à tous les participants et participantes qui ont pris le temps de répondre à ce sondage.

Vos réponses constituent une base d'information essentielle à l'amélioration, dans la mesure des moyens à notre disposition, de nos actions et services à votre attention.

Pour la Municipalité: Jean-Claude Favre

Parole à nos habitants

Réfection des toitures au chemin de la Cure

Les immeubles situés au bas du chemin de la Cure ont été construits en 1980. Les Anciens de Belmont parlent aujourd'hui encore des résidents de la Mobag, du nom du promoteur immobilier de l'époque! Trois copropriétés se répartissent les quelque 60 appartements, du numéro 2 au numéro 12 dudit chemin.

Quarante ans plus tard, une rénovation complète des toitures s'est révélée indispensable. Ainsi, les travaux impliquant pas moins de 10 entreprises ont été réalisés du printemps 2020 à l'automne 2021. Ils avaient pour objectifs principaux le remplacement de l'isolation par des nouveaux matériaux efficaces tant du point de vue phonique que calorifique et la pose de nouvelles tuiles. Finalement de nombreux panneaux photovoltaïques ont été installés pour permettre une production en partie autonome et un pas en direction de l'énergie renouvelable.

Dans l'ensemble, ces travaux de réfection des toitures se sont bien déroulés sans trop gêner le trafic du chemin de la Cure. Seule la vaudaire, parfois tempêteuse, a mis les échafaudages et les bâches de protection à rude épreuve, heureusement sans dégât important, ni accident.

Aujourd'hui, ces travaux sont déjà entrés dans le souvenir des résidents. L'un d'eux, Didier Ayer, a eu l'idée de rappeler de manière durable la troisième phase des travaux effectués dans le cadre de la copropriété 10-12. Il a confectionné un coffret appelé la « *Tuile du souvenir* » qui a trouvé sa place à l'entrée du numéro 12. Ce coffret sera un précieux rappel à l'intention des générations futures puisqu'il contient une ancienne tuile, les noms des copropriétaires actuels et des entreprises engagées dans ces travaux de réfection.

Le 3 décembre dernier, une brève cérémonie a marqué la pose du coffret en présence des copropriétaires et de quelques maîtres d'état. Elle a donné l'occasion à l'auteur de présenter le coffret et son contenu puis a été suivie, comme il se doit, d'un apéritif offert par les membres de la commission de gestion de la copropriété. Un moment de convivialité dans la bonne humeur qui a permis aux personnes présentes de prendre acte de la fin des travaux importants réalisés au cours de ces derniers mois.

Claudine Jacquet, Jean-Marc Pasche et Louis Gilliéron, membres de la commission de gestion de Cure 10-12



Didier Ayer, devant son coffret « La Tuile du souvenir »

Nos sociétés locales **La Musique à Belmont : L'Avelyre**

L'AVELYRE lors du Giron de musique de Pomy 2019

Fondée en 1924, L'Avenir est la société de musique du village. Elle a dû cesser ses activités pendant la deuxième guerre mondiale pour les reprendre en 1959, sous l'impulsion commune du pasteur et du régent de l'époque. **Elle fêtera son 100^e anniversaire lors d'une grande fête de musique en mai 2024.**

Aujourd'hui, elle compte 24 musiciens, la moyenne d'âge est de 41 ans.

Depuis 2014, elle collabore musicalement avec La Lyre de Lavaux, société de musique de Cully et l'ensemble totalise un effectif d'environ 40 souffleurs. «L'Avelyre», c'est le nom sous lequel se présente la formation des deux sociétés, placée sous la direction de Gian-Marco Raffaele. Cela permet maintenant d'inscrire au programme des pièces de musique plus conséquentes et diversifiées.

Un comité commun gère les activités et les répétitions ont lieu le mardi de 19h45 à 21h30, en principe alternativement à la grande salle de Belmont et au collège du Vanel à Cully.

Le but que nous poursuivons, en plus de la satisfaction de jouer dans un plus grand ensemble, est de faire plaisir à notre public et aux amis des sociétés, qui sont nos fidèles auditeurs.

Chaque société possède son école de musique afin d'assurer sa pérennité.

i Informations disponibles sur :
<https://belmont-sur-lausanne.multisite.ch> et
<https://cully.multisite.ch>

Nos activités sont, outre les soirées annuelles qui ont lieu à Belmont et à Cully, en principe fin janvier et début février, d'agrémenter les manifestations communales ou privées et de participer à diverses fêtes locales et concerts publics à Belmont et Bourgen-Lavaux principalement.

Nous faisons partie de la «*Régionale des Musiques de Lavaux et du Gros-de-Vaud*» qui regroupe une douzaine de sociétés de musique vaudoises et nous sommes affiliés à la SCMV (Société cantonale des Musiques vaudoises) et à l'ASM (Association suisse des Musiques).

Vous pourrez écouter notre programme musical le samedi soir, lors du marché villageois qui aura lieu à la ferme de la Coulette sur les hauts de Belmont, les 17 et 18 juin 2022, car malheureusement cette année encore, nous devons à nouveau renoncer à nos concerts de février à cause des restrictions Covid.

Si vous êtes musicienne ou musicien, intéressé(e) à notre activité, ou que vous cherchez un endroit où déposer votre lutrin, n'hésitez pas à rejoindre nos rangs, c'est avec plaisir que vous serez accueilli(e) au sein de L'Avelyre. Nos présidents sont à disposition pour répondre à vos questions. N'hésitez pas à nous contacter :

Présidente de Belmont :
Joëlle Hunziker
Tél. 079 403 60 46 ou
info@avenir-belmont.ch

Président de Cully :
Markus Bauknecht
Tél. 079 486 83 16 ou
info@lyredelavaux.ch

Jean-Pierre Vallotton

**JOYEUX ANNIVERSAIRE**

De gauche à droite, Gérald Pichard (fils de Francis), Emile (frère de Francis), Francis Pichard, Laetitia (sa petite-fille) et Katty (sa belle-fille)

Félicitations à Francis Pichard qui a fêté ses 90 printemps, le 11 décembre dernier !

C'est entouré de sa famille, son fils Gérald, son frère Emile (dit Milon),

sa petite-fille Laetitia et sa belle-fille Katty que Francis Pichard nous reçoit chaleureusement en ce vendredi soir de décembre. Francis Pichard est né à Belmont en 1931, à l'époque où le village comptait

moins de 500 habitants, et que la route du Burenos n'était qu'un chemin rural non goudronné. Originaire d'Ormont-Dessous, les Pichard ont leur enracinement à Belmont depuis de nombreuses générations.

Electricien de formation, Francis a travaillé de nombreuses années en tant qu'employé aux Services industriels de Belmont et c'est à lui que nous devons la création de notre réseau électrique souterrain. Il fut également, pendant deux ans, le municipal en charge des infrastructures. Très engagé dans sa commune, il a servi au sein du corps des sapeurs-pompiers volontaires de Belmont pendant 45 ans, avec le grade de fourrier. Chez les Pichard, le tir, c'est une passion familiale! Francis fut champion vaudois en 1977.

Au nom de la Municipalité, nous lui souhaitons une année 2022 en santé et pleine de joie!

Sandrine Rainotte

A la rencontre de nos entreprises **Restaurant « Le Belmont »**

Françoise et Eric Nonnenmacher entourés de toute leur équipe

1. Présentez-vous, en quelques mots, côté privé et côté professionnel

Françoise et Eric Nonnenmacher, tous deux diplômés de l'Ecole hôtelière de Glion. 30 années d'expérience professionnelle. Mariés, 2 filles Claire et Audrey.

2. Quel a été votre parcours avant d'arriver à Belmont ?

Après l'école hôtelière, Hôtellerie 5* à Londres, Le Méridien, Piccadilly, Restaurants étoilés et Palaces à Paris durant 15 ans. Carrière professionnelle dans l'accueil et en salle dans des établissements étoilés.

3. Pourquoi avoir choisi d'établir votre entreprise à Belmont ?

Après un cheminement professionnel international, retour à nos premiers amours, la Riviera vaudoise afin d'y acquérir un hôtel restaurant familial.

4. Votre métier en 3 qualificatifs

- Etre passionné
- Etre épicurien
- Et être très ouvert aux relations et contacts humains

5. Quel est le plat que vous préférez cuisiner et pourquoi ?

Les poissons en général, la fêra, l'omble chevalier, les poissons de mer: le turbot, le bar, la daurade royale. Coup de cœur pour la sole, le homard et les Saint-Jacques en saison.

6. Et pourquoi ces choix ?

Car ce sont des produits qui nécessitent une grande fraîcheur, de la minutie et de la précision dans les

cuissons. Plats délectables, raffinés et légers où la création des sauces est très intéressante.

7. Etes-vous plutôt fondue, papet ou filets de perches ?

Fondue, emblème de la Suisse, de la convivialité et des retrouvailles. Nous cherchons le fromage dans une ferme familiale sur les Hauts de Gstaad dans l'Oberland bernois chez Heidi, Heini et leur fils Charlie. Nous concoctons un mélange secret de fromages de différentes maturations pour obtenir une fondue parfumée, douce, crémeuse et légère... unique.

8. Quel est le plus beau compliment que vous ayez fait un client ?

Un client est venu me voir en cuisine et m'a dit que « vos sauces sont à se relever la nuit et vos poissons d'une fraîcheur incomparable ».

9. Votre message pour les habitants de Belmont

Si vous voulez déguster des plats de viandes et poissons concoctés et cuisinés dans leur simplicité et le respect du produit, aux goûts vrais et sans fioritures, nous vous attendons avec plaisir.

Profitez d'une très belle vue sur le lac et de deux ambiances différentes au café et au restaurant. Parking sans difficulté. Jolies chambres fonctionnelles et tout confort à des tarifs raisonnables pour accueillir vos visites professionnelles ou privées.

Propos recueillis
par Jean-Claude Favre

Agenda 1^{ER} SEMESTRE 2022**Evénements au Temple de Belmont**

• **Les JeudiDieu ont lieu tous les jeudis de 19h à 19h30 sauf pendant les vacances scolaires.**

Venez partager un moment de prière, de louange, de méditation et de musique autour d'un passage biblique. (Animation par des laïcs).

• **Culte à 10h, les dimanches 23 janvier, 27 février, 24 avril, 22 mai et 26 juin 2022.**

Infos sur les cultes de la paroisse de Belmont-Lutry : <https://www.eerv.ch/region/lavaux/belmont-lutry/evenements>

• **Culte en lumière à 19h30, le 27 mars 2022**

Infos sur les cultes en lumière : https://www.eerv.ch/fileadmin/eerv/_REGIONS/Lavaux/_PAROISSES/Belmont_Lutry/pdf/Cultes_en_lumiere_2021-2022.pdf

Marché villageois

organisé par la SD - Société de développement



avec plus de 50 exposants à la ferme de la Coulette

Belmont-sur-Lausanne
17 - 18 juin 2022

Envie de faire découvrir vos produits, vos créations ?

- Vendredi : After work - Disco
- Samedi : Marché alimentaire et artisanat ainsi que d'autres surprises

Visibilité offerte pour que vos trésors fassent un succès !

Inscriptions jusqu'au 31 mars 2022

Si vous êtes intéressé.e.s envoyez votre demande de participation auprès de la SD, avec un bref descriptif de votre projet et vos besoins, vos coordonnées ainsi que votre logo à l'adresse du **Président de la SD** : ytormjan@bluewin.ch

Au plaisir !



belmontinfo